



Edito

Michel NARDIN : maire

Tout d'abord, en ce début d'année 2009, je tiens évidemment au nom de toute l'équipe communale à présenter à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité.

Bien que nous vivions actuellement une période difficile, notamment dans le domaine financier, la municipalité a lancé comme promis de lourds chantiers pour l'année 2009.

C'est tout d'abord la révision de la carte communale : le dossier est en cours d'examen et nous aurons prochainement des réunions avec les habitants concernés. L'enquête d'utilité publique qui doit nécessairement avoir lieu dans ce genre d'opération devrait intervenir à l'été.

C'est ensuite la réfection de l'écoulement des eaux pluviales dans le bas du village pour un coût estimé de 200 000 € HT. Les dossiers sont maintenant bouclés et les demandes de subvention ont été soumises à diverses instances. Nous estimons pouvoir être en mesure de commencer les travaux à la fin du printemps 2009.

Vous le savez tous, nous faisons partie de la Communauté de Communes du Tilleul, entité territoriale qui prendra

(Suite page 2)



Bonne Année 2009 !

Carte communale

La carte communale de notre village, délimitant l'ensemble des zones constructibles, a été établie en 2004 après enquête d'utilité publique.

Cependant, suite aux demandes de modifications émanant de quelques habitants, il est apparu nécessaire de la réexaminer.

Nous avons donc engagé la réflexion sur la révision de cette carte communale avec l'aide du bureau d'étude «Epure ».

Les zones qui posent problèmes sont identifiées et nous proposerons dans les semaines qui viennent des modifications à tous les habitants concernés.

Après discussions et accords de principe de tous, nous engagerons alors l'enquête d'utilité publique nécessaire à la révision (à l'été 2009 si possible).

Dans ce numéro:

Dossiers	2 & 3
Rétro 2008	4 & 5
La vie des associations	6 & 7
Informations pratiques	8 & 9
Mon oncle Camille m'a dit.....	10 & 11
Sentiers de la communauté de Commune	12
Le coin des entrepreneurs	12





Le vieillissement (et c'est une bonne chose!) de plus en plus d'importance pour notre vie locale dans les années à venir. Dans ce cadre, le grand projet, qui va nous concerner dès le printemps 2009, est la réhabilitation des réseaux d'assainissement individuel, dont les coûts hors taxes seront pris en charge à hauteur de 80% par la communauté de communes. Une réunion publique aura lieu le 19 février prochain dans notre salle communale pour préciser les démarches et procédures de cette réhabilitation.

Je vous invite à préparer les dossiers les plus importants !

Le dernier recensement connu (2006), notre commune comptait 304 habitants (population totale) soit une augmentation de près de 7,5% par rapport à la précédente analyse, ce qui démontre toute son attractivité. Je ne doute pas que cette attractivité perdurera dans les années à venir.

Je suis aussi convaincu que le dynamisme dont fait preuve notre commune et nos associations de nombreuses années sera encore amplifié cette année avec, entre autres, des manifestations et une marche populaire de très haute qualité.

Retenez la date de la fête des 10 ans de la communauté de communes du Tilleul : le 12 juillet 2009 !

Merci à tous ceux qui de près ou de loin (conseil municipal, associations, employés communaux, école, ...) participent avec enthousiasme à la vie de la commune.

Bienvenue enfin aux nouveaux habitants, j'espère qu'ils ont été bien accueillis dans notre commune et qu'ils apprécieront d'y vivre.

**Bienvenue
aux nouveaux
habitants!**

Les Dossiers

Réseau d'eaux pluviales

Suite à l'urbanisation, certes contrôlée mais importante ces dix dernières années, dans le centre du village de la Combe et du Bois Zélin notamment les réseaux existants des eaux pluviales au point bas de la commune (depuis le carrefour des rues Principale et du Moulin jusqu'à la rivière Saint-Nicolas) ne permettent absolument plus d'assurer un écoulement suffisant de ces eaux, quelles que soient les conditions de pluviométrie.

Ces réseaux ont été réalisés il y a plus de trente ans, le plus souvent par des particuliers. S'ils ont assuré leur office pendant de nombreuses années, ils sont devenus totalement obsolètes. Les problèmes d'inondation des propriétés situées dans la zone concernée sont devenus si critiques et fréquents qu'il pourrait être envisagé de ne plus accorder de permis de construire en l'état sur une grande partie du village.

Depuis deux ans, la commune a travaillé à l'élaboration de projets de réhabilitation des ouvrages d'écoulement d'eaux pluviales. Ces projets n'ont pas pu être réalisés jusqu'alors faute de moyens financiers suffisants, de subvention notamment.

Dernièrement, à la suite d'un orage exceptionnel survenu le 30 mai 2008, pour lequel une procédure de catastrophe naturelle a été retenue, la commune a commandé une analyse complémentaire au Cabinet EVI (Espace de Vie Ingénierie, Ronchamp, 70).

Il est ainsi proposé de réaliser :

- Une réhabilitation de l'ensemble du réseau en partie "aval" (depuis la rue Principale jusqu'à la rivière) par la mise en place de tuyaux de type "Moduloval" de grandes dimensions pouvant assurer un écoulement suffisant des eaux pluviales,
- La confection d'un bassin de stockage et d'aménagements annexes en zone "amont", permettant de collecter les eaux de surfaces provenant des rues Principale, de la Combe et



du Bois Zélin et protéger ainsi, autant que faire se peut, les propriétés voisines. Cette part nécessite l'acquisition par la commune de terrains privés.

Ces deux types d'aménagement pourraient faire l'objet de deux phases distinctes de réalisation. Le coût total estimé de ces travaux est à ce jour de 213 500 HT. Des demandes de subvention ont été déposées auprès de M. le Député (subvention parlementaire) et de la Communauté de Communes du Tilleul (fonds de concours). Nous espérons pouvoir être en mesure de commencer les travaux à **la fin du printemps 2009**



Assainissement

La réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel est le grand projet qui va concerner notre commune à partir de mars 2009 environ. Chaque foyer a l'obligation d'avoir un système d'assainissement adéquat et opérationnel suivant des normes bien définies. Si ce n'est pas le cas, la réhabilitation d'un tel système doit être nécessairement effectuée, normalement à la charge du propriétaire. En ce qui nous concerne, la Communauté de Communes du Tilleul a décidé d'assumer toutes les compétences pour réaliser cette réhabilitation sur l'ensemble de son périmètre et s'est engagée à prendre en charge son coût hors taxes à hauteur de 80%, quel que soit le niveau de subventions obtenues.

Cette opération de réhabilitation a été divisée en trois phases successives. Angeot fait partie de la troisième et dernière phase. Les premiers relevés et piquetages des installations individuelles devraient intervenir dès le mois de mars.

Pour que vous soyez tous informés des procédures de réhabilitation de notre commune, une réunion publique aura lieu le **19 février** prochain à la salle Camille.

Réunion
19 février 2009
19h

Soyez nombreux à y participer!



Commission Bois

Depuis le 1 septembre 2008, Monsieur Steven BRET agent à l'ONF a repris le poste laissé vacant par Mr Kilque, notre ancien agent patrimonial parti à la retraite. Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite dans son rôle de conseiller et de responsable pour l'avenir de nos forêts.

Poursuivant le travail de nos prédécesseurs, des coupes de bois de chauffage et de valorisation des plus beaux bois ont été réalisées. **La coupe 2009 concerne les parcelles 7 et 14 se situant au lieu dit "Goutte Beneuquin"** (le bois à gauche dans le prolongement de la rue du bois Zélin). Nous espérons que le travail de notre bucheron satisfera, cette année encore, tout le monde. Il reste toujours à faire le fond de la coupe 2008. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

Le personnel Communal

Employé communal

Jean-Michel Naegelen est notre employé communal. Nous le partageons avec la commune de Vauthiermont : il effectue un service de 16h dans chacun des deux villages. Sous l'encadrement de Jean Melliand, il assure avec constance et dans des conditions parfois difficiles un travail essentiel d'entretien, de réfection, d'embellissement de notre commune (taille des haies, tontes, ..., nettoyage de la salle communale, ..., peinture, ...).

Son aide est des plus précieuses.

Secrétariat

Notre secrétaire, Aline, après son congé de maternité, assurera à nouveau son service à partir du 2 février 2009. Nous lui souhaitons bon courage pour reprendre en main tous les dossiers qui l'attendent ! Nous tenons aussi à remercier les secrétaires temporaires qui ont eu la lourde charge de la remplacer, d'abord Delphine Badiqué puis Catherine Wagner, pour leur disponibilité et leur gentillesse au service de tous.



Nathan : secrétaire assistant!

Rétro 2008

octobre 2008

La 1^{ère} soirée jeux de cartes a rassemblé une 20aine de personnes le vendredi 10 octobre 2008. L'association sportive et culturelle d'Angeot organise un après-midi jeux de cartes le dimanche 8 février 2009 à partir de 14h. Tout le monde est bien évidemment le bienvenu, l'entrée est libre, il n'y a pas de lots à gagner. Il suffit d'apporter son jeu de cartes (tarot, belotte, poker, ...) un tapis et beaucoup de bonne humeur !



Décembre 2008

Nathan, Olivier, Guillaume, Philippe, Enrico, Mario, Brandon, Auréane, Mathie, Lilian, Florine, Romain, Hugo, Edeline, Heddy, Hugo, Chloé, Mattéo, Sylvain, Axel, Emma, Alexis, Marion, Margaux, Lisa, Amandine, Angélic, Emir, Amélia, Thibaut, Chloé, Maud, Fabien, Thomas, Lucas, Sébastien, Pierre-Charles, Alice et Mélanie sont les 39 enfants à qui Saint Nicolas est venu rendre une petite visite à domicile. Il a distribué de nombreuses friandises, trinqué (à son avis trop rarement) à la santé de ses hôtes et promis, malgré son grand âge, de revenir l'année prochaine, hélas toujours accompagné du père fouettard ! Enfants d'Angeot soyez donc sages en 2009 ! Cette initiative revient à la Troupe Théâtrale des Prés Jolis et s'adresse à tous les enfants jusqu'en classe de CM2 à Angeot.



Ils étaient 37 bénéficiaires du traditionnel colis de Noël que Bernadette et Michel se sont fait une joie de distribuer aux plus de 66 ans de notre village.

C'est l'occasion d'un temps de rencontre de d'échanges sympathiques au domicile des heureux destinataires ou aux maisons de retraite de Rougemont et Giromagny pour 2 d'entre eux.



Les décorations de Noël ont été réalisées puis installées par une équipe d'une 15aine de personnes.

Anges, étoiles, cadeaux et nœuds confectionnés essentiellement avec du matériel recyclé ont pris place sur les branches de sapin dans des conditions météorologiques hivernales.

Mais la bonne humeur était de rigueur et les plus courageux ont réalisé les travaux d'altitude en faisant un tour de chariot élévateur.

Vin et chocolat chauds ont arrosés la pose des dernières peluches au fronton de la mairie.

Un sapin décoré semble avoir disparu de l'entrée du village coté Larivière. Ne l'auriez vous pas vu ?



La cérémonie des vœux a eu lieu le Vendredi 9 janvier 2009.

C'est avec plaisir que Michel Nardin, renouant avec la tradition à l'occasion de ce vin d'honneur, a présenté ses vœux aux 80 personnes ayant répondu à son invitation.

Nadine et Bernadette et Chantal ont réalisé ensuite des prouesses culinaires pour régaler l'assemblée de galettes croustillantes. Tout le monde a apprécié le partage du verre de l'amitié, qui a été l'occasion d'échange et de contacts sympathiques.

Un diaporama présentait les photos des principaux événements de la vie du village survenu en 2008.



Etat civil 2008

Naissances : CRAVE Nathan Darrell, né le 26 Avril 2008 à Belfort
OPPENDINGER Olivier, né le 13 Octobre 2008 à Mulhouse.

Mariages : ZIELINSKI Frédéric et MARTINATO Karine Sophie, le 5 Juillet 2008
ROTHFUSS Frédéric et LENUZZA Aurore Michèle, le 27 Septembre 2008

Décès :

MADRU Angèle, décédée le 16/01/08 à BAVILLIERS et née le 10/05/1919 à ANGEOT
KOLLER Raymond Lucien, décédé le 10/03/08 à ANGEOT et né le 15/12/1956 à BUNCEY
VUILLEMENOT Jean Louis Alphonse, décédé le 21/07/08 à MARSEILLE et né le 27/02/1928 à ANGEOT
MELLIAND Alain Marie Roland, décédé le 6/11/08 à TOULOUSE et né le 5/09/1955 à ANGEOT
PAQUOT Robert Lucien décédé le 9/12/08 à BELFORT et né le 13/11/1919 à LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT
GLATZ épouse LAMPIN Marie Jeanne, décédée le 20/12/08 à FONTAINE et née le 24/03/1910 à SAINT COSME

Marie-Jeanne Lampin, qui avait 98 ans était la doyenne du village.

LACHEUX Serge Maurice Henri, décédé le 24/12/08 à ANGEOT et né 7/10/1924 à CHATENOIS LES FORGES

Ils ont administré la commune



Robert Paquot, le béret solidement vissé sur la tête, laisse à chacun le souvenir d'un homme serviable et souriant, parcourant les alentours au volant de sa 205 blanche, organisant méticuleusement son jardin ou discutant avec un voisin, assis au soleil sur le banc devant sa maison. Originaire de Lachellesous-Rougemont, Robert Paquot, fréquente l'école communale d'angeot, débute sa carrière aux Pontet-Chaussées, puis à la tuilerie de Fousse-magne, à la brasserie de Lachellesous-Rougemont et à la Société belfortaine de transports en commun, jusqu'à sa retraite en 1980. Conseiller municipal de 1959 à 1983, il était un chasseur passionné et fut président pendant 50 années de la société de chasse du village. Joueur puis fervent supporter de l'équipe de football de Lachellesous-Rougemont, il était aussi impliqué dans le monde associatif adhérant de la Chapelloise, de l'association des anciens combattants, de la Rapenne

et de l'association des marcheurs d'Angeot

Serge Lacheux obtint son CAP d'ajusteur à l'école Peugeot, et effectua toute sa carrière professionnelle dans l'entreprise automobile. Pompier bénévole au village, il participa aussi activement à l'administration de la commune entre 1971 et 1989. Au cours de ces années, il sera 1^{er} adjoint pendant 6 ans et maire pendant 4 ans....mais acteur et chanteur plus longtemps encore...! Il n'y a qu'à se référer à cet article de l'Est Républicain de mai 1985 « Avec le maire dans les rôles du gendarme et du valet, les prés-jolis » ont joué à guichet fermé [...] à Angeot, à n'en pas douter le premier magistrat aime l'animation théâtrale. Début 85, au repas des anciens M. Lacheux nous avait fait découvrir sa voix et son « Tino Rossi » avec de belles ritournelles telles que « le temps des cerises ».... Dans son répertoire, il y avait aussi « Il était beau complet gris que ce soir-là, il avait mis... » que chacun aimait lui entendre entonner à la fin d'un repas...



La page des Associations

Association culturelle et sportive

Le but de l'association est de faciliter ou d'organiser des activités sportives, culturelles ou périscolaires à Angeot. C'est par le biais de cette association que des clubs de décoration florale, cours de stretching, gym, aérobic ont pu se mettre en place et que nous organisons les soirées jeux de cartes.

Cette association assure la gestion de la salle communale.

Nous cherchons une nouvelle équipe de bénévoles qui aimeraient prendre en charge l'animation de cette association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

A propos de la location de la salle Camille

La salle peut recevoir 150 personnes pour un spectacle et 120 personnes pour un repas. Dans la période comprise entre le 25 janvier et le 30 mars, la capacité est réduite de 50 personnes en raison de la présence de la scène de théâtre.

L'utilisation des locaux et équipements est réservé en priorité aux associations. Pour toutes autres manifestations, il convient de réserver en Mairie. La règle d'usage étant la priorité accordée au premier demandeur. La réservation ne devient effective qu'après versement d'un chèque d'arrhes de 50€ qui ne sera pas rendu en cas de désistement. Pour toute location un chèque de 30€ sera demandé pour la caution et un relevé du compteur électrique sera effectué pour que chaque locataire règle ce qu'il aura consommé en électricité.

- location dite « apéritif », soit une demi-journée : 50 €
- location dite « Weekend », aux habitants de la commune: 125 € et aux personnes extérieures de la commune: 185€

**Nous recherchons
une nouvelle
équipe de
bénévoles !**

Les Prés Jolis

C'est la grande effervescence aux Prés Jolis puisqu'enfants, adolescents et adultes répètent actuellement pour les représentations prévues les :

**samedis 21 et 28 mars 2009 et le samedi 4 Avril 2009
à 20h30 à la salle Camille**

**Réservez votre
soirée au
06 47 86 47 62**

Notez dès maintenant ces dates dans vos agendas, et, pour passer une agréable soirée de détente, n'oubliez pas que les réservations sont nécessaires par téléphone entre 18h00 et 20h00 au 06 47 86 47 62

Demandez le programme !

Enfants : *Mr TOTO professeur d'Histoire* Une comédie enfantine de Dominique VILBERT
En l'absence de l'institutrice, les enfants décident de refaire l'histoire de France.....



Adolescents : *Trois femmes et un coup feint* de François FLORENTIN.
Pierre, la cinquantaine, ne supporte plus ni sa femme trop préoccupée par sa physique, ni sa belle-mère trop envahissante, ni sa fille instable. Suivre-t-il les conseils de son ami et associé Alain, coureur invétéré ? Et si oui, verra-t-il sa vie transformée par un « coup fin », ou sera-t-il victime d'un coup feint ?



Adultes : *Drôles de couples* Une comédie en 3 actes de Vincent DURAND
Une rencontre inopinée entre un couple débutant dans l'échangisme et un couple cherchant à échangerson appartement ! S'ensuit une série de quiproquos particulièrement drôles où le spectateur attentif pourra trouver jeux de mots, plaisanteries grivoises, constante bonne humeur.

Toutes ces pièces alterneront avec des sketches.

Les Marcheurs d'Angéot

La 22^{ème} marche populaire a eu lieu les 20 et 21 Septembre 2008 et ce sont 1365 marcheurs qui ont parcouru les 3 itinéraires proposés malgré une météo défavorable.

Le club des Randonneurs d'Angéot compte 173 adhérents.

Lors de la dernière assemblée Générale, trois sorties ont été programmées à Marckolsheim, Reichstett et Saint Marie aux mines.

La 23^{ème} marche populaire et internationale d'Angéot aura lieu les 19 et 20 Septembre 2009.

Du côté de l'école

Par les élèves de CM1, CM2 de Mr Stéphane BIRINGER à Angéot

« Nous, l'école d'Angéot et Vauthiermont, allons à la piscine d'Etueffont depuis le 3 octobre 2008. Nous nous y rendons le 20 février 2009. Nous y allons tous les vendredis matins. Nous sommes répartis en trois groupes débutants, moyens et nageurs. Et c'est trop bien ! »

Tous les vendredis, les élèves d'Angéot apprennent à jouer aux échecs. Le plus souvent les CM2 font des parties, et les CM1 apprennent avec le professeur, M. Gol denger. « Nous adorons les échecs!! »

« Au ballon d'Alsace avec la dalle de Fontaine nous



sommes allés faire du ski. Nous avons appris à descendre les pistes. Nous faisons beaucoup de choses, souvent quand on a le temps on s'amuse, on se roule dans la neige, on rigole bien. On mange à l'hôtel du Sommet, on se sert bien, on mange bien et on mange de tout. Tout le monde s'amuse bien, on passe de belles journées au ski. »

« Avec la JMF (Jeunesses Musicales de France), lundi 17 Novembre 2008, la classe d'Angéot (CM1/CM2) s'est rendue à un spectacle musical. Le matin, la classe a visité le musée Jardot. Puis l'après midi, on a assisté au spectacle de contrebasse intitulé « Pas Grave ». Quelques semaines après, lundi 19 janvier 2009, elle s'est rendu au spectacle nommé « Percussions d'Orient »



Vie Pratique

Centre de loisir

Emmanuel FRANÇOIS en est le tout nouveau directeur depuis le 1^{er} janvier 2009.

Tout le monde se souvient de Manu, en contrat emploi jeune à partir de 1998. Employé communal, il sillonnait le village au volant d'un tracteur pétaradant, affectionnant tout particulièrement le fleurissement et l'entretien des espaces verts. Il réalisait de nombreux travaux dans la commune et participait activement aux décorations de Noël.

Les formations suivies pendant ces 5 années lui ont permis de passer entre autre le BAFA, grâce auquel il intègre en 2004, le SIGARPIF, pour être animateur au centre de loisirs.

Il intervient également dans la restauration scolaire et en classe de maternelle à Bethonvilliers.

Il est, en tant que directeur, maintenant secondé au centre de loisirs par Antoinette Girardot.

CENTRE DE LOISIRS DE LAGRANGE

1, places des Vosges
90150 LAGRANGE

Tél : 03 84 23 95 82

FAX : 03 84 23 91 97

clsh.lagrange@orange.fr

Pendant toutes les vacances scolaires ainsi que les mercredis, le CENTRE DE LOISIRS DE LAGRANGE propose des activités culturelles, sportives, éducatives et ludiques pour les enfants de 4 à 12 ans et notamment à l'occasion des vacances d'hiver du **lundi 23 février au 06 mars 2009**

Horaires: du lundi au vendredi

En demi-journée de 9h00 à 12h00 et/ou de 14h00 à 17h00

En demi-journée avec repas de 09h00 à 14h00 ou de 12h00 à 17h00

En journée de 09h00 à 17h00 avec repas

Possibilité d'accueil de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 18h00

Tarifs:

	Journée		Demi-journée	
	avec repas	sans repas	avec repas	sans repas
allocataires	12€	8,50€	7,75€	4,25€
Bons vacances	6€	5€		

Préinscriptions au centre de loisirs de LAGRANGE

Les mercredis de 08h00 à 18h00

Et exceptionnellement les mardi 10 et vendredi 13 février 2009 de 17h00 à 18h30

Pièces à fournir lors de l'inscription : Numéro de sécurité sociale, Numéro d'allocataire et carnet de santé de l'enfant (photocopie des vaccinations)



Recensement

A 16 ans, faites vous recenser dans votre mairie. Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté défini par la loi du 28 octobre 1997. Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la journée d'Appel de préparation à la Défense.

Qui ? Tous les citoyens français, garçons et filles.

Quand ? Dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent.

Où ? à la mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée.

Comment ? Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Attention : Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, il faut vous présenter au plus vite à la mairie afin de régulariser votre situation. Sinon il vous sera impossible de vous inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au bac

Le centre du Service National de Montbéliard se tient à votre disposition pour répondre à toute question. N'hésitez pas à le contacter au 03 81 71 73 06 ou par mail cns-mtb-com@dsn.sga.defense.gouv.fr

Risque d'intoxication au Monoxyde Carbone

Le ministère de la Santé, informe que chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de 6000 intoxications dont 300 mortelles. Nous relayons donc les conseils de prévention de base : "Contrôler les chaudières, aérer son domicile (ne pas boucher les orifices d'aération), nettoyer les cheminées" en sont les maîtres mots. Le Monoxyde de Carbone est dangereux par ce que c'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise aération et d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie: bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence ...

Il provoque 2 types d'intoxications :

L'intoxication faible ou chronique : elle se manifeste par de légers maux de tête, des nausées et de la fatigue. Elle est lente.

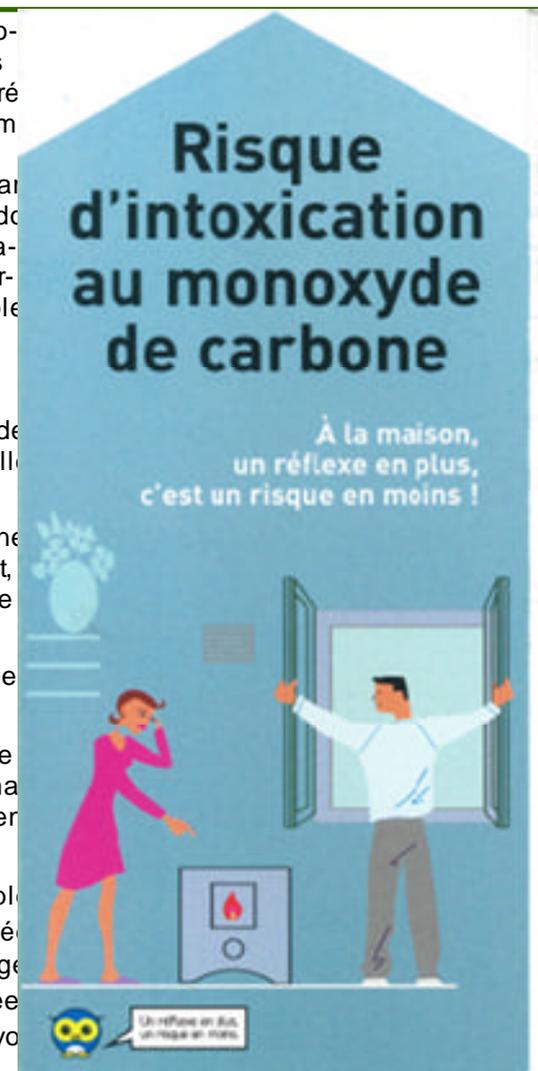
L'intoxication grave : plus rapide, elle entraîne des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma ou le décès

Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

Les causes du danger sont les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, une mauvaise aération du logement et des fumées mal évacuées.

Avec de la vigilance et des gestes simples il est possible d'éviter les intoxications, en faisant vérifier chaque année vos installations par un professionnel, en aérant votre logement même en hivers, en ne bouchant jamais les entrées d'air, en faisant effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Contrôler les chaudières, aérer son domicile, nettoyer les cheminées!



Mon oncle Camille m'a dit...

par Agnès H.

...qu'Alfred Beccia (20 ans en 1891) avait malencontreusement fait tomber le panier d'œufs des conscrits... l'expression "ramasser les œufs" n'est donc pas qu'une image...

Les conscrits faisaient le tour du village, s'arrêtant dans toutes les maisons, se faisant offrir à boire, à manger, parfois de l'argent... ou des œufs... qui pouvaient être transformés en omelette, vendus ou troqués.

Dans le langage courant, le mot conscrit désigne l'ensemble des personnes nées la même année. Mais surtout être de la même classe d'âge signifiait, pour les garçons, être appelé sous les drapeaux en même temps.

Depuis la création de la conscription est apparue, un peu partout en France, une tradition : les

jeunes gens dans chaque commune se réunissaient et faisaient la fête, marquant ainsi l'entrée dans le monde adulte, avant de partir faire leur service militaire.

La tournée des conscrits pouvaient durer une semaine...voire plus !



Seul " de sa classe ", Maurice Cortinovic " fait conscrit " avec ceux de Vauthiermont (Bernard et Edmond Bitsch) et de Lachapelle (Marcel Craive et Coco Girot)



Prêt de Marguerite Rouèche

Conseil de révision

Après un recensement effectué en mairie, les jeunes hommes étaient convoqués au chef de canton devant un comité de médecins militaires. Nus devant ce comité et quelques officiels, les conscrits étaient auscultés, pesés, mesurés...

La durée du service est tirée au sort de 5 ans pour les mauvais numéros, 6 mois à 1 an pour les bons

Pour être " apte " au début du XIXème siècle, il fallait mesurer plus de 1,544 m, avoir une denture capable de déchirer les étuis de papier contenant la poudre à fusil., avoir l'index droit capable de tirer...

A la sortie du Conseil à Fontaine, des "blanquiers " avaient l'habitude de proposer les cocardes, drapeaux et autres décorations.

C'est sans doute là qu'Alfred Rouèche (mairie d'Angeot de 1935 à 1945) et ses frères ont acheté leurs cocardes ornées d'un ruban cousu sur le fond imprimé en papier. Etait-ce le numéro tiré par Alfred ? Né en 1872, il est de la classe 1892 et a dû tirer au sort pour connaître la durée de son service.



Bardés de cocardes, ceints d'une écharpe tricolore, portant fièrement leur drapeau, les conscrits immortalisent parfois ce moment important de leur vie par un passage chez le photographe.

Ils habitent tous Angeot :

Georges Schuster, Charles Muller, Armand Rouèche, Alphonse Nass, et Marcel Madru sont de la classe 1927.

Théophile Mathis, c'est la sous classe.

Registre des délibérations du Conseil Municipal de 1909

« il a toujours été d'usage dans la Commune de payer les frais du dîner des conscrits le jour du tirage au sort ; cet usage doit être maintenu le jour du conseil de révision »

25 F sont votés

Et aujourd'hui ?

Dans le langage courant on dit encore facilement : Daniel ? C'est mon conscrit !

Malgré la suppression de la conscription, dans les petits villages du Haut-Doubs, la tradition demeure.

C'est au Nouvel-an que les joyeux conscrits, filles et garçons, se retrouvent puis passent de maisons en maisons en commençant par celle du Maire.

Début janvier, le journal local se fait l'écho de toutes ces festivités.

D'autres habitudes perdurent que ce soit en Ardèche, en Alsace, dans le Vivarais etc... mais c'est à Villefranche-sur-Saône que la fête prend le plus d'ampleur. Un musée du conscrit y a même été créé.

La conscription obligatoire en quelques dates :

1792 : appel aux volontaires pour défendre la Patrie en danger

1798 : la loi Jourdan crée la conscription. Les recrues sont tirées au sort.

On peut payer pour se faire remplacer.

1872 : la loi Cisse crée un service militaire dont la durée est tirée au sort (de 5 ans pour les mauvais numéros, 6 mois à 1 an pour les bons).

1905 : avec la loi André, le service militaire devient personnel (nul ne peut se faire remplacer), obligatoire et d'une durée égale pour tous.

1913 : le service passe de 2 à 3 ans.

1965 : le service national peut être accompli sous 3 formes : service militaire, service de défense, aide technique et coopération. Le conseil de révision est remplacé par les fameux trois jours".

1996 : Jacques Chirac annonce sa décision de professionnaliser les armées et de suspendre le service national.

2001 : fin de la conscription

1997 : instauration d'un parcours citoyen (recensement, JAPD).





BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

MAIRIE D'ANGEOT
 2 Rue de l'École
 90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie:
03 84 23 84 87

Messagerie:
mairie.angeot@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat d'Aline :

Mardi

Matin:
 9H00 - 12H00

Après-midi :
 1er mardi du mois : 17h- 19h
 Autres mardis : 14h- 19h

Vendredi :

Après-midi :
 14H00 – 19H00

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

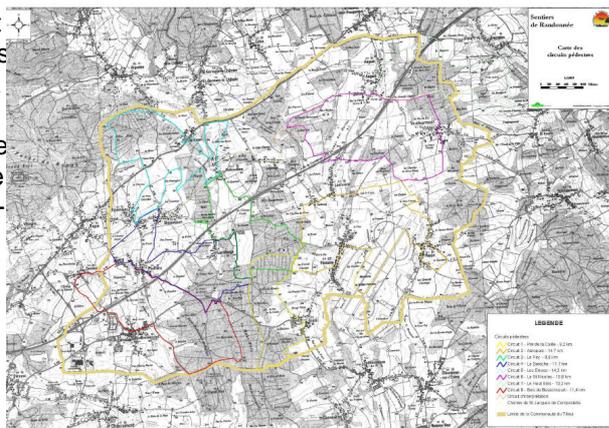
Sentiers pédestres

Vous êtes certainement venus en mairie retirer le lot offert à chaque foyer à l'occasion de la nouvelle année par la Communauté de Communes du Tilleul. Sur la clé USB vous découvrirez de nouveaux itinéraires de randonnées dont deux traversent notre commune.

Les tracés s'articulent autour de 8 boucles, des travaux de balisage, la pose de passerelles, la création d'aires de pique-nique, la mise en place de tables de lecture seront réalisés.

Un topoguide sera mis à disposition du public.

Bonne promenade !



<http://www.cc-tilleul.fr/tourisme/randonnees.htm>

Le Coin des Professionnels

Nous réservons gracieusement cet espace aux entreprises de la commune. Vous pouvez faire parvenir vos informations en mairie et nous les publierons dans les prochains bulletins.



GIL François
 44 rue Principale 90150 ANGEOT
 Tél : 03 84 23 81 64
 Fax : 03 84 23 84 97

La Société François GIL

En 1947, Alphonse NASS, construit pierre après pierre sa nouvelle forge. Il est le forgeron, maréchal-ferrant d'Angeot, jusqu'à ce que la vapeur remplace le travail des chevaux. En 1962 son activité se transforme, la forge est devenue un atelier de machines agricoles. En 1982, François GIL, son gendre, y implante sa société en rénovant l'intérieur mais en prenant soin de laisser l'apparence extérieure d'origine.

Depuis 27 ans, l'entreprise transforme les profils aluminium pour fabriquer, fenêtres, portes, clôtures portails et ainsi satisfaire une clientèle de particulier mais aussi de grandes enseignes (les magasins INTERSPORT de Belfort, Montbéliard, Mulhouse, Colmar, Saint-Louis), des magasins : fleurs, coiffure, optique etc.) et sur notre commune d'Angeot, la porte intérieure de l'église ainsi que la menuiserie de la salle communale.

Des églises, dont certaines classées, Chaux, Montreux-Vieux, Montreux-Château, Felon ont fait appel à ce savoir-faire pour des travaux spécifiques.

L'entreprise pose également de la menuiserie PVC des volets et de la vitrerie aux nouvelles normes thermiques en vigueur..

